

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Consultation de:

- chirurgie pédiatrique: 02 477 60 61
- orthopédie: 02 477 60 61
- chirurgie plastique: 02 477 60 61
- urologie: 02 477 60 61
- dermatologie: 02 477 60 61
- gynécologie: 02 477 60 61
- nez-gorge-oreilles: 02 477 60 62
- ophtalmologie: 02 477 60 62
- stomatologie: 02 477 60 12
- chirurgie dentaire: 02 477 49 20
- anesthésie et examens  
préopératoires: 02 477 60 62
- unité de jour: 02 477 60 67
- urgences enfants: 02 477 51 00

Cher parents

Bientôt votre enfant devra subir une petite intervention chirurgicale. Pour cela, une hospitalisation de quelques jours était, jusqu'il y a peu de temps, nécessaire. A présent, ce n'est plus toujours le cas. La plupart des opérations simples peuvent désormais être réalisées lors d'une "hospitalisation de jour". Nous appelons cela "chirurgie de jour".

Cette possibilité a comme avantage que votre enfant ne reste que quelques 8 heures à l'unité de jour, ne doit pas y passer la nuit et ne quitte donc que très brièvement son milieu familial. Grâce à des progrès en anesthésie, il est possible de pratiquer l'intervention dans les mêmes conditions de sécurité qu'autrefois.

Ce feuillet a pour but de vous donner une information pratique, de manière à faciliter, pour vous et votre enfant, le déroulement de toute la procédure.



CHIRURGIE PEDIATRIQUE AMBULATOIRE



à l'hôpital  
des enfants  
de l'UZ Brussel



Universitair Ziekenhuis Brussel

## EN PRATIQUE

Lors de votre première visite chez le chirurgien, un rendez-vous pour les examens préopératoires vous sera donné et la date de l'opération sera fixée.

Ces examens préopératoires comprennent une prise de sang et l'examen de l'enfant par l'anesthésiste, tout cela en votre présence. Votre enfant ne doit pas être à jeun.

Le dernier jour ouvrable avant l'opération, vous téléphonez entre 14.00 h. et 16.00 h. à l'unité d'hospitalisation de jour (02 477 60 67) pour savoir à quelle heure exactement on vous y attend le lendemain.

**Votre enfant doit rester à jeun à partir de minuit (=ne plus boire, ni manger, même pas de l'eau !) sauf si convenu autrement.**

Le soir avant l'intervention il est indispensable de donner un BAIN/une DOUCHE à votre enfant pour des raisons hygiéniques.

Le matin de l'intervention, vous vous présentez avec votre enfant à l'heure convenue à l'unité d'hospitalisation de jour. UNE ou DEUX personnes (au maximum), dont au moins un des parents, restent toute la journée avec l'enfant. La plupart des chambres de l'unité d'hospitalisation de jour sont destinées à deux ou trois patients.

Une demi heure avant le début de l'opération, votre enfant reçoit un petit calmant. Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée de la salle d'opération où il restera jusqu'à son réveil. Pour des raisons pratiques, un seul parent est admis auprès de l'enfant dans l'UPSA (Unité de Soins Post-anesthésiques). L'anesthésiste vous donnera l'heure de sortie.

Une fois réveillé, vous pouvez accompagner votre enfant à sa chambre.

Après le contrôle médical par le chirurgien, qui vous donnera tous les *renseignements nécessaires* concernant les soins postopératoires, vous pourrez quitter l'hôpital entre 17.00 h. et 18.00 h.

En principe nous vous suggérons de vous adresser à votre *médecin de famille*, sur qui vous pouvez toujours compter pour les soins éventuels ou si un problème se pose.

En l'absence de votre médecin traitant, vous pouvez contacter l'hospitalisation de jour pendant les heures de travail (02 477 60 67). En dehors des heures de travail, vous pouvez contacter le pédiatre de garde au service des urgences de l'hôpital (02 477 51 00).

## QUELQUES REMARQUES

- si votre enfant est malade quelques jours avant l'opération, nous vous prions de nous en avvertir (02 477 60 67);
- quelques heures après l'opération, l'infirmière vous donnera des renseignements concernant les boissons que votre enfant peut prendre. Le soir, il est prudent de ne lui donner qu'un repas léger.
- il est indispensable qu'au moins un des parents, ou un autre membre de la famille, reste avec l'enfant pendant les deux jours qui suivent l'opération; nous vous prions de vous organiser dans ce sens.
- très rarement, il peut être nécessaire, pour des raisons médicales, de laisser votre enfant en observation à l'hôpital; le cas échéant nous vous donnerons toutes les explications nécessaires et nous ferons tout ce qui est possible pour libérer une chambre parent-enfant.

Si pour une raison ou une autre, il vaut mieux que votre enfant soit opéré au cours d'une hospitalisation classique, nous conseillons généralement une admission dans une chambre "parent-enfant": vous restez dans la même chambre que votre enfant, la nuit également; votre enfant se sentira ainsi en sécurité, sachant que maman ou papa est là.